

Évangile de Jésus-Christ selon Saint Jean (Jn 8, 1-11)

En ce temps-là, Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

Traduction liturgique

Pour situer le texte...

Nous sommes déjà dans le contexte de la Passion : la première ligne mentionne le mont des Oliviers, or les évangélistes ne parlent jamais du mont des Oliviers avant les derniers jours de la vie publique de Jésus ; d'autre part, le désir des pharisiens de prendre Jésus au piège signifie que son procès se profile déjà à l'horizon. Raison de plus pour être particulièrement attentifs à tous les détails de ce texte : il s'agit de beaucoup plus qu'une anecdote de la vie de Jésus, il s'agit du sens même de sa mission.

D'après un commentaire de Marie-Noëlle Thabut



Bernadette Lopez pour evangile-et-peinture.org

Pour entrer dans le texte et partager...

1. Lire le texte, d'abord à voix haute, puis chacun en silence.
2. Partager en une phrase ce qui me touche, me questionne ou me choque.
3. Partager :
 - Jésus enseignait au peuple lorsque surgissent des scribes et des pharisiens avec une femme adultère et une question piège. Nous pouvons imaginer l'agitation de la foule et l'angoisse de la femme. Face à cette situation, comment Jésus réagit ? Comment je comprends son silence puis sa question ?
 - Pourquoi les plus âgés partent-ils en premier ?
 - Qu'est-ce que me révèle le face à face entre Jésus et la femme adultère ?
 - Qu'est-ce que le Seigneur m'invite à découvrir en moi sous son regard ?
4. Prier ensemble
(Voir au verso les repères et la prière)

Repères...

L'adultère : La Loi de Moïse condamnait l'adultère, cela faisait partie des commandements de Dieu révélés au Sinaï (« Tu ne commettras pas d'adultère » Ex 20, 14 ; Dt 5, 18) ; et le Livre du Lévitique prévoyait la peine capitale : « Quand un homme commet l'adultère avec la femme de son prochain, ils seront mis à mort, l'homme adultère aussi bien que la femme adultère. » (Lv 20, 10).

Les scribes et les pharisiens : Ils sont très attachés au respect de la Loi de Moïse : on ne peut quand même pas le leur reprocher ! Mais ils oublient de dire que la Loi prévoyait la peine capitale pour les deux complices, l'homme aussi bien que la femme adultère.

Être « le premier à jeter la pierre » : C'était une expression connue de tous, dans le contexte de la lutte contre l'idolâtrie. La Loi ne disait pas que c'était le témoin de l'adultère qui devait lancer la première pierre ; mais elle le disait expressément pour le cas d'idolâtrie (Dt 13, 9-10 ; Dt 17, 7). La Loi n'est-elle pas devenue leur idole ?

Jésus et la femme restent seuls : C'est la face à face, comme le dit saint Augustin, de la misère et de la miséricorde. Pour elle, le Verbe va là encore accomplir sa mission, dire la parole de Réconciliation. Ce n'est pas du laxisme : Jésus dit bien « ne pèche plus », tout n'est pas permis, le péché reste condamné... mais seul le pardon peut permettre au pécheur d'aller plus loin.

Commentaires de Marie-Noëlle Thabut

Résonance...

Combien de fois ai-je jeté des pierres, en pensée ou en parole, contre ceux qui ne sont pas comme moi, contre ceux qui agissent mal, contre ceux qui devraient être plutôt comme je le souhaite ?

La tentation de toute personne qui choisit le bien dans sa vie est de dénigrer ceux qui ont « une mauvaise vie ». Au lieu d'accepter « d'entrer en contact avec l'existence concrète des autres » (Pape François, La joie de l'amour, n°308) pour faire preuve de compassion ou pour donner un conseil, un coup de main. Je cours toujours le risque de me retrancher chez moi, pour rester à distance « du cœur des drames humains » et juger plus facilement, sans chercher à relever.

Attention, le risque contraire existe aussi : vouloir tellement aider les autres que je me prends pour le sauveur, pour Dieu lui-même ! Mais Jésus lui-même ne résout pas tous nos problèmes du jour au lendemain ! Après avoir dit à la femme : « je ne te condamne pas », il lui dit : "va", et il la laisse retourner à sa vie quotidienne : il laisse sa liberté reprendre peu à peu le terrain de sa vie, il la laisse faire les choix dont elle est responsable pour qu'elle retrouve vraiment sa liberté.

Tournons-nous vers le Seigneur, demandons-lui de nous apprendre à vivre l'Évangile, sans être inquiets de toutes nos incapacités et de notre lenteur à nous convertir, mais sans reporter à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour lui plaire, l'aimer et aimer nos frères.

Homélie du Père Maxime de Montarnal pour ceryg.catholique.fr

Prière

Seigneur, souvent, je regarde l'autre...
Je vois ce qui ne va pas chez lui, je le juge,
Je me crois beaucoup mieux que lui,
Et je l'oublie au bord de la route.

Et toi, tu me dis : Aime ton prochain !
Aime tous ceux qui passent sur ton chemin !
Prends bien soin d'eux, aide-les à se relever
Et tu trouveras en chacun un trésor !

Seigneur, en chacun de mes jours,
Aide-moi à regarder mes frères
Avec un cœur rempli d'Amour !



Le sacrement de réconciliation
<https://liturgie.catholique.fr/>